



# Procès-verbal

## Séance ordinaire du conseil municipal

### Lundi 8 juin 2015, à 19 h 30, à l'église

Considérant que le conseil municipal est élu et siège selon les règles de droit en vigueur au Québec.

En présence de M. Jean-Philippe Lemieux (district 1), Mme Christiane Auclair (district 2), Mme Marie-Ève Racine (district 3), M. Alain Dufresne (district 4), M. Louis-Georges Thomassin (district 5) et M. Charles Durocher (district 6).

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Wanita Daniele.

En présence de la greffière, M<sup>e</sup> Caroline Nadeau, et de la directrice générale par intérim, Mme Audrey Beaulieu.

### DISPOSITIONS PRÉLIMINAIRES

1. 198-06-15

Ouverture de la séance

À 19 h 30, Mme la mairesse Wanita Daniele souhaite la bienvenue et déclare l'ouverture de la séance, conformément au calendrier des séances ordinaires, prévu aux articles 318 et 319 de la *Loi sur les cités et villes*, L.R.Q., c. C-19 (ci-après nommée LCV).

2. 199-06-15

Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de la mairesse, Mme Wanita Daniele.

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé ci-dessous avec ces modifications :

**Dispositions préliminaires**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mai 2015
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2015

**Adoption des comptes**

5. Adoption des comptes – Lot 06-2015

**Suivi**

6. Suivi des correspondances
7. Suivi des dossiers des élus

**Dépôt**

8. Dépôt du rapport financier de l'année 2014 par les vérificateurs externes
9. Dépôt des états comparatifs du 1<sup>er</sup> trimestre

**Avis de motion**

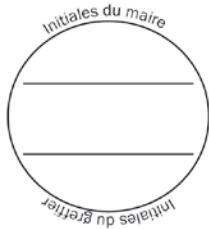
10. Avis de motion pour le Règlement 757-15- *Règlement sur la restriction à la délivrance de permis ou certificats en raison de certaines contraintes*
11. Avis de motion pour le Règlement 758-15 - *Règlement constituant le Comité sur la culture les arts et le patrimoine (CACP)*
12. Avis de motion pour le Règlement d'emprunt 759-15 – *Règlement décrétant des travaux de pavage pour la rue des Trilles*

**Adoption de règlements**

13. Règlement 754-15 – *Règlement établissant les modalités d'acquisition et de location de biens et services et déléguant le pouvoir d'autoriser des dépenses et la signature des contrats, abrogeant et remplaçant la Politique POL-003-13 et le Règlement 705-13*

**Direction générale**

14. Signature d'une entente pour une aide financière à la CCAP *câble*
15. Demande de subvention au fond municipal vert du Gouvernement fédéral
16. Désignation des signataires pour le bail de location du sous-sol de l'église à la *Commission scolaire des Premières Seigneuries (CSDPS)*



**Procès-verbaux du conseil municipal de la  
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

N° de résolution ou annotations

**Greffé**

17. Résolution modifiant le Règlement 746-15 – *Règlement d'emprunt décrétant des travaux de construction de l'intersection de la rue des Monardes et des Saphirs dans le but d'augmenter la dépense et l'emprunt à 3 663 000 \$ et n'excédant pas ce montant, remboursable sur 25 ans, pour en défrayer le coût, modifiant le Règlement 633-11*

**Approvisionnement**

18. Vente de terrains sur la rue St-Paul  
19. Modification de la Résolution 101-03-15 concernant l'emprunt au fond de roulement pour l'acquisition d'un conteneur  
20. Emprunt au fond de roulement pour l'achat d'un débitmètre électronique pour le poste d'eau potable sur la rue de l'Aqueduc  
21. Autorisation de s'adjoindre d'un professionnel en ingénierie pour l'élaboration d'un appel d'offres public pour la reconstruction de certains murs de soutènements

**Trésorerie**

22. Virement budgétaire # 6  
23. Recommandation relative à des demandes d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la jeunesse et à la communauté

**Urbanisme**

24. Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 1, rue Bouchard  
25. Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 227, avenue Ste-Brigitte  
26. Nomination sur le Comité consultatif en urbanisme (CCU)

**Loisirs**

27. Appel de projet pour l'achat de livres pour la bibliothèque municipale  
28. Transfert de fonds suite au déménagement des organismes  
29. Demande de reconnaissance de l'organisme Pivert  
30. Nomination des membres formant le Comité des arts, de la culture et du patrimoine (CACP)

**Travaux publics**

31. Acceptation finale des travaux pour le ponceau 1-873

**Ressources humaines**

32. Nomination d'un directeur général  
33. Embauche de sept (7) pompiers premier répondants à temps partiel  
34. Embauche de deux (2) animateurs de camp d'été  
35. Embauche d'une stagiaire en urbanisme pour la saison estivale

**Période de questions**

36. Période de questions

**Dispositions finales**

37. Levée de la séance

**Vote pour :** M. Jean-Philippe Lemieux, Mme Christiane Auclair, Mme Marie-Ève Racine, M. Alain Dufresne, M. Louis-Georges Thomassin et M. Charles Durocher.

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter  
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

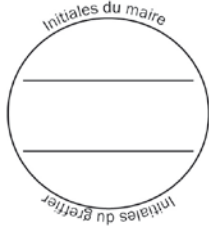
**3. 200-06-15 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mai 2015  
Sur la proposition de la mairesse, Mme Wanita Daniele.**

**Il est résolu :**

- D'adopter et de signer le procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 11 mai 2015.
- D'autoriser la mairesse, la directrice générale par intérim ou la greffière à signer les documents afférents.

**Vote pour :** M. Jean-Philippe Lemieux, Mme Christiane Auclair, Mme Marie-Ève Racine, M. Alain Dufresne, M. Louis-Georges Thomassin et M. Charles Durocher.

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter  
Adoptée à l'unanimité des conseillers**



**Procès-verbaux du conseil municipal de la  
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

N° de résolution ou annotations

**4. 201-06-15 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2015  
Sur la proposition de la mairesse, Mme Wanita Daniele.**

**Il est résolu :**

- D'adopter et de signer le procès-verbal de la séance extraordinaire du lundi 1<sup>er</sup> juin 2015.
- D'autoriser la mairesse, la directrice générale par intérim ou la greffière à signer les documents afférents.

**Vote pour :** M. Jean-Philippe Lemieux, Mme Christiane Auclair, Mme Marie-Ève Racine, M. Alain Dufresne, M. Louis-Georges Thomassin et M. Charles Durocher.

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter  
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**ADOPTION DES COMPTES**

**5. 202-06-15 Adoption des comptes – Lot 06-2015  
Sur la proposition de la mairesse, Mme Wanita Daniele.**

**Il est résolu :**

- De recevoir le bordereau du lot 06-2015, au montant de 549 816,11 \$;
- De payer les montants associés au bordereau ci-dessous :

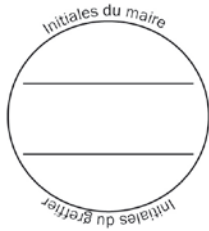
<b>SOMMAIRE EFFETS PRÉSENTÉS AU CONSEIL DU 8 JUIN 2015</b>	
Ferme & Pisciculture Lac en Ville s.e.n.c.	5 850,00 \$
S.T.P. inc	120,72 \$
Les produits Opti-max inc.	58,14 \$
Les entreprises Tréma	16 261,78 \$
M.R.C. de La Jacques-Cartier	130 834,00 \$
Postes Canada	532,59 \$
Fonds d'information sur le territoire	176,00 \$
Fournitures de bureau Denis	702,26 \$
Les Copies de la Capitale inc.	11,50 \$
MBH Mobilier de bureau	112,67 \$
Communauté métropolitaine de Québec	10 598,33 \$
Société protectrice des animaux de Québec	1 703,13 \$
Groupe financier AGA inc. in trust	328,97 \$
Bell Mobilité Cellulaire	585,05 \$
Armatures du Québec 2008 Enr.	172,41 \$
Linde Canada limité M2193	115,04 \$
Du-So pièces d'auto inc.	59,21 \$
Spécialités Industrielles Harvey	131,95 \$
Station Service Alpin inc.	62,09 \$
NAPA pièces d'autos	508,15 \$
Équipements Sigma inc.	45 185,18 \$
Vallière Excavation enr.	1 023,01 \$
Camions international Élite Itée	1 222,93 \$
Drolet ressort inc.	2 205,79 \$
Les Entreprises P.E.B. Itée	3 244,86 \$
Hydro Québec	29 950,34 \$
Capitale Hydraulique	345,76 \$
Air liquide Canada inc.	147,56 \$
Fortier 2000 Itée	133,10 \$
Atlantis Pompes Ste-Foy	153,90 \$
Sani Orléans inc.	3 000,85 \$
Ville de Québec	28 195,43 \$
Gaudreau environnement inc.	21 397,62 \$



**Procès-verbaux du conseil municipal de la  
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

N° de résolution ou annotations

Canac	2 338,05 \$
Sani John Inc.	848,47 \$
Ville de Saint-Raymond	12 808,39 \$
Laboratoires d'expertises de Québec Itée	27 511,74 \$
Commission scolaire des Premières-Seigneuries	5 868,99 \$
Gagné Letarte s.e.n.c	1 114,11 \$
Thérèse L. Vézina	20,00 \$
La Capitale en fête	518,54 \$
Entrepôt du radiateur inc.	160,90 \$
Surveillance Digitech inc.	113,83 \$
Audrey Beaulieu	538,79 \$
Décora-Fleures	487,49 \$
Nathalie Gagnon	195,62 \$
Toshiba Solution d'affaires	1 077,93 \$
Les huiles Desroches inc.	2 819,54 \$
Lumen	1 152,48 \$
GPLC arpenteurs-géomètres inc.	1 371,08 \$
Traction	185,82 \$
Réseau Québécois de villes et villages en santé	72,00 \$
Sciage & Forage Québec (1984) inc.	59,79 \$
Laboratoire Environex	267,03 \$
Formules Municipales	450,70 \$
UniFirst Canada Ltd	429,82 \$
Turcotte 1989 inc.	4 053,80 \$
Hewitt Équipement Limitée	1 709,95 \$
Déménagement & Transport Dolbec inc.	749,64 \$
Café 7 étoiles	329,17 \$
Éco-vert entretien paysager inc	5 297,54 \$
Les pièces d'équipement Bergor inc.	762,74 \$
Equipements E S F Inc	258,69 \$
Husky Neige Inc.	22 407,81 \$
Bilodeau Chevrolet-Buick-GMC	961,65 \$
Christian Bilodeau	115,54 \$
Mario Simoneau	425,00 \$
Marilou Lemieux	160,97 \$
Jessie Fradette	645,33 \$
Gilles Tanguay	174,30 \$
Clebec inc.	117,85 \$
Renaud-Bray	71,30 \$
Machinerie Landry & Fils	1 047,71 \$
Pause café Soleil	494,39 \$
Animation Pro SL	2 069,56 \$
Brassardburo	264,05 \$
Jean-Philip Leclerc	38,70 \$
Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert & Associés	379,70 \$
IGA 8162	145,01 \$
Christiane Auclair	1 830,95 \$
Les équipements L.A.V.	561,66 \$
Virginie Beauchemin	750,00 \$
Deloitte	11 564,18 \$
Iron Mountain Canada Operations ULC	53,91 \$
Catapulte Communication	16 024,15 \$
CONFIAN	224,56 \$
Affext Transport	91,56 \$
Groupe d'affaires de SBDL	40,24 \$
Cain Lamarre Casgrain Wells	1 027,59 \$
Marie-Ève Racine	319,50 \$
Ministère du Revenu du Québec	29 023,40 \$
Ministère du Revenu du Québec	1 632,21 \$



**Procès-verbaux du conseil municipal de la  
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

N° de résolution ou annotations

Receveur Général du Canada	11 937,34 \$
SCFP	1 191,67 \$
Akifer	2 680,42 \$
C.O.M.A.Q.	402,41 \$
Régulvar	3 725,77 \$
Visa Desjardins	2 826,48 \$
Côté Fleury	228,06 \$
Industrielle Alliance 02579	29 365,16 \$
Louis Hamel enr.	5 493,28 \$
Les Entreprises Boucher & Lortie	355,86 \$
Références Systèmes inc.	1 550,91 \$
Konica Minolta Business Solutions	557,70 \$
Accommodation du Domaine Beaulieu	39,92 \$
Yves Lefebvre, Arpenteur-Géomètre	1 931,57 \$
Sabrina Thomassin	40,89 \$
Wolseley	572,44 \$
Carte Sonic	2 969,82 \$
Wurth Canada Lté	623,72 \$
Desjardins Auto Collection	81,38 \$
Macpek Inc	658,55 \$
Rona	1 222,78 \$
Les Moteurs Electriques P.M.R. du Québec Inc	295,64 \$
Emco Ltée	205,59 \$
Gérard Bourbeau et Fils Inc	52,80 \$
Carrières Québec Inc	3 257,70 \$
Inter-Cité Usinage	281,46 \$
Bureau en gros	149,41 \$
Lavo Inc.	748,75 \$
Banque Nationale du Canada	1 364,44 \$
Marie-Christine Miller	200,00 \$
Les 6-DS	150,00 \$
Les 6-DS	600,00 \$
Billy Boisvert	1 310,00 \$
Josianne Fiset	200,00 \$
Marie-Michel Giroux	584,16 \$
Mélissa Bourque	200,00 \$
Geneviève Morency	35,00 \$
Martin Perreault	75,00 \$
Julien Brière	62,05 \$
Serge Parent	222,24 \$
<b>TOTAL DES EFFETS PRÉSENTÉS AU CONSEIL DU 8 JUIN 2015</b>	<b>549 816,11 \$</b>

- D'autoriser la mairesse, la directrice générale par intérim ou la greffière à signer les documents afférents.

**Vote pour :** M. Jean-Philippe Lemieux, Mme Christiane Auclair, Mme Marie-Ève Racine, M. Alain Dufresne, M. Louis-Georges Thomassin et M. Charles Durocher.

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter**

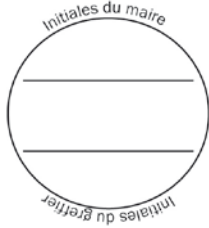
**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**SUIVI**

6. 203-06-15

**Suivi des correspondances**

La mairesse, Mme Wanita Daniele, fait la lecture des principales correspondances officielles et protocolaires reçues depuis la dernière séance du conseil municipal, le cas échéant.



**Procès-verbaux du conseil municipal de la  
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

N° de résolution ou annotations

**7. 204-06-15 Suivi des dossiers des élus**

- M. le conseiller Jean-Philippe Lemieux :  
Mention de félicitations à Vincent Caouette, un jeune de 17 ans, pour sa médaille du gouverneur.
  - Conseil du bassin de la rivière Montmorency
  - Comité environnement
  - Comité du budget
  - Développement commercial et industriel
  - Regroupement des gens d'affaires (réunions du matin)
- Mme la conseillère Christiane Auclair :
  - Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
  - Urbanisme – développement
  - Comité du budget
  - Travaux publics – projets
  - Action Sentiers Lavallois
- Mme la conseillère Marie-Ève Racine :
  - Protection incendie – sécurité
  - Transport collectif
  - Comité sur le reboisement
  - Comité du budget
- M. le conseiller Louis-Georges Thomassin :
  - Comité budget et suivi budgétaire
  - Travaux publics – voirie
  - Représentant de l'association de motoneige et de VTT
- M. le conseiller Charles Durocher :
  - Culture
  - Représentant au conseil d'établissement de l'École du Trivent
  - Membre du conseil d'administration de la maison des Jeunes « La Barack »
  - Communautaire et famille
  - Comité du budget

**DÉPÔT**

**8. 205-06-15 Dépôt du rapport financier de l'année 2014 par les vérificateurs externes**

Considérant que la trésorière, Mme Jessie Fradette, a déposé les états financiers de l'année 2014 conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes* lors de la séance ordinaire du 11 mai 2015;

Considérant que nos vérificateurs externes ont quant à eux déposé leur rapport financier pour l'année 2014 le 1<sup>er</sup> juin 2015 en vertu de l'article 108.3 de la *Loi sur les cités et villes*;

Considérant que la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval est soucieuse de respecter les lois en vigueur et désire faire le dépôt de ses états financiers selon les règles de l'art.

**Il est résolu :**

- De recevoir les états financiers de nos vérificateurs externes pour l'année 2014.
- D'autoriser la greffière, conformément à l'article 105.2 de la *Loi sur les cités et villes*, à transmettre les documents afférents au *Ministère des affaires municipales et Occupation du territoire* (MAMOT) ainsi que le rapport financier et le rapport du vérificateur externe.

**9. 206-06-15 Dépôt des états comparatifs du premier trimestre**

Considérant que la trésorière, Mme Jessie Fradette, procède au dépôt des états comparatifs du premier trimestre de l'année 2015, conformément à l'article 105.4 de la *Loi sur les cités et villes*;

Considérant que la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval est soucieuse de respecter les lois en vigueur et désire faire le dépôt de ses états comparatifs du premier trimestre selon les règles de l'art.





**Procès-verbaux du conseil municipal de la  
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

N° de résolution ou annotations

**Il est résolu :**

- De recevoir les états comparatifs du premier trimestre.
- D'autoriser la mairesse, la directrice générale par intérim ou la greffière à signer les documents afférents.

**AVIS DE MOTION**

10. 207-06-15

**Avis de motion pour le Règlement 757-15- Règlement sur la restriction à la délivrance de permis ou certificats en raison de certaines contraintes**

Conformément à l'article 356 LCV, Mme Christiane Auclair donne avis qu'il sera présenté, pour adoption à une séance ultérieure du conseil municipal, le Règlement 757-15 - Règlement sur la restriction à la délivrance de permis ou certificats en raison de certaines contraintes.

11. 208-06-15

**Avis de motion pour le Règlement 758-15 - Règlement constituant le comité sur les arts la culture et le patrimoine (CACP)**

Conformément à l'article 356 LCV, M. Charles Durocher donne avis qu'il sera présenté, pour adoption à une séance ultérieure du conseil municipal, le Règlement 758-15 - Règlement constituant le comité sur les arts, la culture et le patrimoine (CACP).

12. 209-06-15

**Avis de motion pour le Règlement d'emprunt 759-15 modifiant le Règlement 735-14- Règlement décrétant des travaux de pavage pour la rue des Trilles**

Conformément à l'article 356 LCV, M. Jean-Philippe Lemieux donne avis qu'il sera présenté, pour adoption à une séance ultérieure du conseil municipal, le Règlement 759-15 - Règlement décrétant des travaux de pavage pour la rue des Trilles.

**ADOPTION DE RÈGLEMENTS**

13. 210-06-15

**Règlement 754-15 - Règlement établissant les modalités d'acquisition et de location de biens et services et déléguant le pouvoir d'autoriser des dépenses et la signature des contrats, abrogeant et remplaçant la Politique POL-003-13 et le Règlement 705-13**

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 13 avril 2015 par Mme la conseillère Marie-Ève Racine;

Considérant qu'une copie du présent règlement a été remise à chacun des membres du conseil au moins deux (2) jours juridiques avant la présente séance;

Considérant que tous les membres du conseil déclarent avoir lu ce projet de règlement et renoncent à sa lecture.

**Il est résolu :**

- D'adopter le Règlement 754-15 - Règlement établissant les modalités d'acquisition et de location de biens et services et déléguant le pouvoir d'autoriser des dépenses et la signature des contrats, abrogeant et remplaçant la Politique POL-003-13 et le Règlement 705-13.
- D'autoriser la mairesse, la directrice générale par intérim ou la greffière à signer les documents afférents.

**Vote pour :** M. Jean-Philippe Lemieux, Mme Christiane Auclair, Mme Marie-Ève Racine, M. Alain Dufresne, M. Louis-Georges Thomassin et M. Charles Durocher.

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter  
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

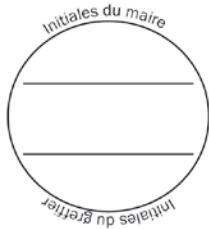
**DIRECTION GÉNÉRALE**

14. 211-06-15

**Signature d'une entente pour une aide financière à la CCAP câble**

Considérant la Résolution 309-09 entérinée le 28 septembre 2009;

Considérant le protocole d'entente signé le 31 janvier 2012 par le Ministère des affaires municipales et Occupation du territoire (MAMOT) et signé le 7 décembre 2011 par le CCAP câble;



**Procès-verbaux du conseil municipal de la  
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

N° de résolution ou annotations

**Il est résolu :**

- De verser, en trois versements égaux, en date du 8 juin 2015, du 1<sup>er</sup> mars 2016 et du 1<sup>er</sup> mars 2017, une aide financière totale de 28 518.96 \$ à CCAP câble en échange de temps de diffusion.
- D'autoriser la mairesse, la directrice générale par intérim ou la greffière à signer les documents afférents.

**Vote pour :** M. Jean-Philippe Lemieux, Mme Christiane Auclair, Mme Marie-Ève Racine, M. Alain Dufresne, M. Louis-Georges Thomassin et M. Charles Durocher.

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter  
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**15. 212-06-15 Demande de subvention au fond municipal vert du Gouvernement fédéral**

Considérant que *Actions sentiers Lavallois (ASL)* est un organisme sans but lucratif et un organisme reconnu par la Ville;

Considérant que ASL souhaite aménager les rives de la rivière aux Pins sur une distance approximative de 600 mètres entre les rues des Monardes et Dawson;

Considérant que le fond municipal vert de la fédération canadienne des municipalités a un programme de subvention répondant à notre dossier.

**Il est résolu :**

- D'autoriser *Actions sentiers Lavallois* en partenariat avec la Ville à faire une demande de subvention au fond municipal vert du gouvernement fédéral.
- Que la Ville s'engage à financer jusqu'à 50% des coûts du projet et de prendre ce montant à même son fond de parcs et espaces verts.
- D'autoriser la mairesse, la directrice générale par intérim ou la greffière à signer les documents afférents.

**Vote pour :** M. Jean-Philippe Lemieux, Mme Christiane Auclair, Mme Marie-Ève Racine, M. Alain Dufresne, M. Louis-Georges Thomassin et M. Charles Durocher.

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter  
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**16. 213-06-15 Désignation des signataires pour le bail de location du sous-sol de l'église à la Commission scolaire des Premières Seigneuries (CSDPS)**

Considérant l'urgent besoin de locaux de la *Commission scolaire des Premières Seigneuries (CSDPS)*;

Considérant que la Ville s'engage à louer le sous-sol de l'Église à la Commission scolaire du 1<sup>er</sup> juin 2015 au 30 juin 2016 et qu'un bail devra être signé à cet effet.

**Il est résolu :**

- De signer un bail pour la location du sous-sol de l'église à la *Commission scolaire des Premières Seigneuries (CSDPS)* pour la somme de 20 500 \$.
- D'autoriser la mairesse, la directrice générale par intérim ou la greffière à signer les documents afférents.

**Vote pour :** M. Jean-Philippe Lemieux, Mme Christiane Auclair, Mme Marie-Ève Racine, M. Alain Dufresne, M. Louis-Georges Thomassin et M. Charles Durocher.

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter  
Adoptée à l'unanimité des conseillers**





**Procès-verbaux du conseil municipal de la  
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

N° de résolution ou annotations

**GREFFE**

17. 214-06-15

**Résolution modifiant le Règlement 746-15 – Règlement d'emprunt décrétant des travaux de construction de l'intersection de la rue des Monardes et des Saphirs dans le but d'augmenter la dépense et l'emprunt à 3 663 000 \$ et n'excédant pas ce montant, remboursable sur 25 ans, pour en défrayer le coût, modifiant le Règlement 633-11**

Considérant que la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval a dû augmenter le montant du Règlement d'emprunt portant le numéro 746-15 - *Règlement d'emprunt décrétant des travaux de construction de l'intersection de la rue des Monardes et des Saphirs dans le but d'augmenter la dépense et l'emprunt à 3 663 000 \$ et n'excédant pas ce montant, remboursable sur 25 ans, pour en défrayer le coût, modifiant le Règlement 633-11;*

Considérant que l'article 1 du Règlement doit être modifié.

**Il est résolu :**

- De modifier l'article 1 de la façon suivante :

Le conseil est autorisé à exécuter ou à faire exécuter des travaux de construction de l'intersection de la rue des Monardes et des Saphirs ainsi qu'au prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout pour une somme n'excédant pas 3 663 000 \$, tel que décrit dans l'estimation des coûts préparée, en date du 16 janvier 2015, par Madame Jessie Fradette, directrice du Service des finances et trésorière, et décrite à l'annexe « A » jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante et dans l'estimation des coûts, préparée en date du 5 novembre 2014, par la firme d'ingénieurs AECOM, et décrite à l'annexe « B » jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante.

- D'autoriser la mairesse, la directrice générale par intérim ou la greffière à signer les documents afférents.

**Vote pour :** M. Jean-Philippe Lemieux, Mme Christiane Auclair, Mme Marie-Ève Racine, M. Alain Dufresne, M. Louis-Georges Thomassin et M. Charles Durocher.

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter**

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**APPROVISIONNEMENT**

18. 215-06-15

**Vente de terrains sur la rue St-Paul**

Considérant que la Ville souhaite se départir de trois (3) terrains lui appartenant sur la rue St-Paul.

**Il est résolu :**

- De procéder à la vente desdits terrains par avis publics et, advenant que cette option soit sans succès, la Ville pourra demander à un agent immobilier de s'occuper de la vente en échange d'un pourcentage du montant de la vente.
- D'autoriser la mairesse, la directrice générale par intérim ou la greffière à signer les documents afférents.

**Vote pour :** M. Jean-Philippe Lemieux, Mme Christiane Auclair, Mme Marie-Ève Racine, M. Alain Dufresne, M. Louis-Georges Thomassin et M. Charles Durocher.

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter**

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**



**Procès-verbaux du conseil municipal de la  
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

N° de résolution ou annotations

**19. 216-06-15 Modification de la Résolution 101-03-15 concernant l'emprunt au fond de roulement pour l'acquisition d'un conteneur**

Considérant la Résolution 101-03-15 entérinée lors de la séance ordinaire du 9 mars 2015;

Considérant le désistement de Pro-Jet Marine;

Considérant les autres soumissions reçues.

**Il est résolu :**

- D'adjuger le contrat pour l'acquisition d'un conteneur au deuxième plus bas soumissionnaire conforme, soit *Gestion V. Ouellet* pour la somme de 2 282.73 \$, pris à même le fond de roulement, amorti sur trois (3) ans.
- D'autoriser la mairesse, la directrice générale par intérim ou la greffière à signer les documents afférents.

**Vote pour :** M. Jean-Philippe Lemieux, Mme Christiane Auclair, Mme Marie-Ève Racine, M. Alain Dufresne, M. Louis-Georges Thomassin et M. Charles Durocher.

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter  
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**20. 217-06-15 Emprunt au fond de roulement pour l'achat d'un débitmètre électronique pour le poste d'eau potable sur la rue de l'Aqueduc**

Considérant que le compteur de production d'eau au poste d'eau potable sur la rue de l'Aqueduc ne rencontre plus les exigences du *Ministère des affaires municipales et Occupation du territoire* (MAMOT);

Considérant que la Ville doit s'engager à changer le compteur de production d'ici le 1<sup>er</sup> septembre 2015.

**Il est résolu :**

- De procéder à un emprunt au fond de roulement au montant de 9 200 \$, amorti sur trois (3) ans, pour l'achat d'un débitmètre électronique répondant aux exigences du MAMOT.
- D'autoriser la mairesse, la directrice générale par intérim ou la greffière à signer les documents afférents.

**Vote pour :** M. Jean-Philippe Lemieux, Mme Christiane Auclair, Mme Marie-Ève Racine, M. Alain Dufresne, M. Louis-Georges Thomassin et M. Charles Durocher.

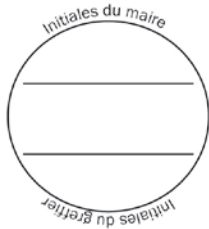
**Mme la mairesse s'est abstenue de voter  
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**21. 218-06-15 Autorisation de s'adjoindre d'un professionnel en ingénierie pour l'élaboration d'un appel d'offres public pour la reconstruction de certains murs de soutènements**

Considérant que la Ville veut solutionner le dossier des murs de soutènement et que, pour ce faire, elle doit s'adjoindre d'un professionnel en ingénierie pour l'élaboration d'un appel d'offres public pour la reconstruction de certains murs de soutènement sur le territoire de la Ville;

Considérant que la Ville demandera, dans la mesure du possible, d'avoir terminé les plans et devis en version finale pour le 30 septembre 2015;

Considérant que la présente résolution et le processus enclenché par la présente résolution sont approuvés par le Conseil municipal, sans préjudice ni admission, étant entendu qu'ils le sont dans le seul but de faire progresser les discussions de règlement hors Cour qui ont cours dans le cadre du dossier judiciaire des murs de soutènement portant le numéro 200-17-018916-130 et plus particulièrement à la suite de la demande de la Cour supérieure du Québec lors d'une conférence de gestion tenue le 15 mai 2015, le tout en vue d'effectuer des travaux en 2015;



**Procès-verbaux du conseil municipal de la  
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

N° de résolution ou annotations

**Il est résolu :**

- D'autoriser une demande de prix pour des services professionnels d'ingénierie pour l'élaboration d'un appel d'offres public pour la reconstruction de certains murs de soutènement.
- D'effectuer le paiement de cette dépense à même le surplus accumulé non affecté (SANA).
- D'autoriser la mairesse, la directrice générale par intérim ou la greffière à signer les documents afférents.

**Vote pour :** M. Jean-Philippe Lemieux, Mme Christiane Auclair, M. Alain Dufresne, M. Louis-Georges Thomassin et M. Charles Durocher.

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter  
Abstention de Mme Marie-Ève Racine, car il y a un intérêt pécuniaire  
dans le dossier des murs de soutènement**

**TRÉSORERIE**

22. 219-06-15

**Virement budgétaire # 6**

Considérant les recommandations de la trésorière, Mme Jessie Fradette, décrites au tableau ci-joint :

Postes comptables	Description des dépenses affectées	VIREMENT BUDGÉTAIRE PROPOSÉ surplus (besoin)
01-211-11-001	Taxes résiduelles	17 790 \$
01-211-11-003	Taxes - Immeubles non résidentiels	282 \$
01-211-11-005	Taxes - Terrains vagues desservis	4 781 \$
01-211-13-001	Taxes - Organisme régionaux	2 271 \$
01-211-13-002	Taxes - Sûreté du Québec	3 395 \$
02-110-00-699	Autres services professionnels	-8 387 \$
02-701-21-141	Salaire centre trivent/église/responsable	-2 812 \$
02-120-01-412	Frais juridiques	-4 020 \$
02-702-31-670	Achat de volumes, revues et jouets	-13 300 \$
<b>TOTAL</b>		<b>0 \$</b>

**Il est résolu :**

- D'autoriser le transfert budgétaire recommandé par la trésorière.
- D'autoriser la mairesse, la directrice générale par intérim ou la greffière à signer les documents afférents.

**Vote pour :** M. Jean-Philippe Lemieux, Mme Christiane Auclair, Mme Marie-Ève Racine, M. Alain Dufresne, M. Louis-Georges Thomassin et M. Charles Durocher.

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter  
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

23. 220-06-15

**Recommandation relative à des demandes d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la jeunesse et à la communauté**

Considérant que, dans le cadre du programme d'aide à la jeunesse et à la communauté, la Ville a reçu une demande d'aide financière provenant de la Fédération du baseball amateur du Québec inc. pour soutenir l'athlète Simon Tremblay pour sa participation au Championnat canadien de baseball en août prochain;

Considérant que, dans le cadre du programme d'aide à la jeunesse et à la communauté, la Ville a reçu une demande d'aide financière pour soutenir Jade Poitras pour sa participation au concours de chant de Trois-Pistoles en juillet prochain;



**Procès-verbaux du conseil municipal de la  
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

N° de résolution ou annotations

Considérant que cette contribution permettra à la Ville d'avoir une visibilité de l'ordre d'un quart de page dans la programmation du concours de chant de Trois-Pistoles.

**Il est résolu :**

- De verser une somme de 350 \$ à M. Simon Tremblay pour sa participation au Championnat canadien de baseball en août prochain.
- De verser une somme de 125 \$ à Mme. Jade Poitras pour sa participation au concours de chant de Trois-Pistoles.
- D'autoriser la mairesse, la directrice générale par intérim ou la greffière à signer les documents afférents.

**Vote pour :** M. Jean-Philippe Lemieux, Mme Christiane Auclair, Mme Marie-Ève Racine, M. Alain Dufresne, M. Louis-Georges Thomassin et M. Charles Durocher.

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter  
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**URBANISME**

24. 221-06-15

**Plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) 1, rue Bouchard**

Considérant qu'une demande de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) portant le numéro 2015-0001 a été déposée le 15 janvier 2015;

Considérant que l'approbation du P.I.I.A. est préalable à l'émission du certificat d'autorisation;

Considérant que le requérant souhaite installer une enseigne commerciale sur un bâtiment mixte situé en zone mixte (M-2) et assujetti aux normes relatives aux enseignes situées dans les zones autres qu'habitation, soit les articles 9.1 et suivants du règlement;

Considérant que l'ensemble des plans et documents requis pour l'analyse de la demande a été déposé;

Considérant que les membres du CCU recommandent à l'unanimité au conseil municipal d'accepter la demande de P.I.I.A. 2015-0001 et d'approuver les plans et documents soumis.

**Il est résolu :**

- Que le conseil municipal accepte la demande de P.I.I.A. 2015-0001, conditionnellement à l'ajout d'un cadre brun en relief sur le pourtour de l'enseigne, suivant la recommandation du Service de l'aménagement du territoire.
- D'autoriser la mairesse, la directrice générale par intérim ou la greffière à signer les documents afférents.

**Vote pour :** M. Jean-Philippe Lemieux, Mme Christiane Auclair, Mme Marie-Ève Racine, M. Alain Dufresne, M. Louis-Georges Thomassin et M. Charles Durocher.

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter  
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

25. 222-06-15

**Plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) 227, avenue Ste-Brigitte**

Considérant qu'une demande de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) portant le numéro 2015-0016 a été déposée le 30 mars 2015;

Considérant que l'approbation du P.I.I.A. est préalable à l'émission du permis de construction;



**Procès-verbaux du conseil municipal de la  
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

N° de résolution ou annotations

Considérant que le requérant souhaite agrandir un bâtiment résidentiel situé en zone de contrainte visuelle et assujéti aux normes relatives aux zones de contraintes visuelles et sommets de montagne, soit les articles 3.1 et suivants du règlement;

Considérant que l'ensemble des plans et documents requis pour l'analyse de la demande a été déposé;

Considérant que les membres du CCU recommandent à l'unanimité au conseil municipal d'accepter la demande de P.I.I.A. 2015-0016 et d'approuver les plans et documents soumis;

**Il est résolu :**

- Que le conseil municipal accepte la demande de P.I.I.A. 2015-0016, suivant la recommandation du Service de l'aménagement du territoire.
- D'autoriser la mairesse, la directrice générale par intérim ou la greffière à signer les documents afférents.

**Vote pour :** M. Jean-Philippe Lemieux, Mme Christiane Auclair, Mme Marie-Ève Racine, M. Alain Dufresne, M. Louis-Georges Thomassin et M. Charles Durocher.

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter**

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**26. 223-06-15 Nomination sur le Comité consultatif en urbanisme (CCU)**

Considérant le départ de deux (2) membres;

Considérant l'appel de candidatures fait le 13 avril 2015;

Considérant les entrevues qui se sont déroulées les 26 mai et 3 juin derniers;

Considérant la recommandation favorable du directeur du Service à l'aménagement du territoire, M. Michaël Boutin.

**Il est résolu :**

- De procéder à la nomination de Messieurs Daniel Gosselin et Patrick Tremblay à titre de membres du Comité consultatif en urbanisme (CCU) pour une période de deux ans, soit jusqu'au 8 juin 2017.
- D'autoriser la mairesse, la directrice générale par intérim ou la greffière à signer les documents afférents.

**Vote pour :** M. Jean-Philippe Lemieux, Mme Christiane Auclair, Mme Marie-Ève Racine, M. Alain Dufresne, M. Louis-Georges Thomassin et M. Charles Durocher.

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter**

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**LOISIRS**

**27. 224-06-15 Appel de projet pour l'achat de livres pour la bibliothèque municipale**

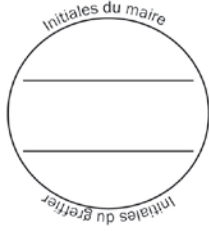
Considérant que, depuis avril 2013, la bibliothèque municipale est autonome et le fond de collection doit être développé dans le but d'offrir un service de qualité aux abonnés;

Considérant la demande d'aide financière dans le cadre de l'appel de projets pour le développement des collections pour bibliothèques autonomes auprès du *Ministère de la Culture et des Communications* (MCC);

Considérant que le MCC s'engage à supporter l'achat de livres pour le développement des collections en défrayant la moitié des coûts.

**Il est résolu :**

- De procéder au dépôt d'une demande au MCC pour l'achat de volumes pour un montant de 26 600 \$, ce qui représente une dépense pour la Ville de 50% de ce montant, soit un montant de 13 300 \$.



**Procès-verbaux du conseil municipal de la  
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

N° de résolution ou annotations

- D'autoriser la mairesse, la directrice générale par intérim ou la greffière à signer les documents afférents.

**Vote pour :** M. Jean-Philippe Lemieux, Mme Christiane Auclair, Mme Marie-Ève Racine, M. Alain Dufresne, M. Louis-Georges Thomassin et M. Charles Durocher.

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter  
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**28. 225-06-15**

**Transfert de fonds suite au déménagement des organismes**

Considérant que la Ville a accepté de louer le sous-sol de l'église à la *Commission scolaire des Premières Seigneuries* (CSDPS) afin d'y aménager des locaux de classe;

Considérant que la Ville a dû relocaliser certains des organismes qui occupaient le sous-sol de l'église à l'intérieur de la Maison des jeunes et de la Maison des organismes;

Considérant que certains coûts sont à prévoir afin de rendre les bâtiments conformes et de permettre auxdits organismes de poursuivre leurs activités sans trop de contraintes.

**Il est résolu :**

- De procéder, au courant de l'été 2015, aux travaux de réaménagement de la Maison des jeunes et de la Maison des organismes.
- D'emprunter au fond de roulement le montant de 5 800 \$ afin d'effectuer les travaux de réaménagement.
- D'autoriser la mairesse, la directrice générale par intérim ou la greffière à signer les documents afférents.

**Vote pour :** M. Jean-Philippe Lemieux, Mme Christiane Auclair, Mme Marie-Ève Racine, M. Alain Dufresne, M. Louis-Georges Thomassin et M. Charles Durocher.

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter  
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**29. 226-06-15**

**Demande de reconnaissance de l'organisme Pivert**

Considérant que l'organisme a comme objectif d'entretenir et de développer des espaces communs dans le secteur Pivert;

Considérant que la Ville a reçu une demande de reconnaissance pour l'organisme le 21 avril dernier.

**Il est résolu :**

- D'accepter la demande de reconnaissance de l'organisme Pivert comme organisme dans le secteur d'intervention communautaire.
- D'autoriser la mairesse, la directrice générale par intérim ou la greffière à signer les documents afférents.

**Vote pour :** M. Jean-Philippe Lemieux, Mme Christiane Auclair, Mme Marie-Ève Racine, M. Alain Dufresne, M. Louis-Georges Thomassin et M. Charles Durocher.

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter  
Abstention de Mme Christiane Auclair puisqu'elle fait partie de cette association**

**30. 227-06-15**

**Nomination des membres formant le Comité des arts de la culture et du patrimoine (CACP)**

Considérant que le conseiller du district 6, M. Charles Durocher, a fait un appel de candidatures afin de créer un comité;

Considérant que la Ville a reçu plusieurs candidatures;

Considérant que le comité doit être composé de cinq (5) citoyens :





**Procès-verbaux du conseil municipal de la  
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

N° de résolution ou annotations

- Marc Gadoury
- Hélène Fortier
- Geneviève Leblanc
- Myriam Poirier
- Vanessa Ricard

Considérant que le comité doit être composé d'un (1) élu municipal :

- M. Charles Durocher

Considérant que le comité doit être composé d'un (1) membre du personnel municipal :

- Mme Sabrina Thomassin, coordonnatrice à la vie communautaire et responsable de la bibliothèque.

**Il est résolu :**

- Que le conseil municipal procède à la nomination des personnes mentionnées précédemment;
- D'autoriser la mairesse, la directrice générale par intérim ou la greffière à signer les documents afférents.

**Vote pour :** M. Jean-Philippe Lemieux, Mme Christiane Auclair, Mme Marie-Ève Racine, M. Alain Dufresne, M. Louis-Georges Thomassin et M. Charles Durocher.

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter  
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**TRAVAUX PUBLICS**

31. 228-06-15

**Acceptation finale des travaux pour le ponceau 1+873**

Considérant la recommandation favorable, en date du 7 mai 2015, de l'ingénieur M. Steeve Brillant de la firme Aecom, relativement à l'acceptation définitive des travaux réalisés en 2014 sur l'avenue Sainte-Brigitte;

Considérant les recommandations favorables de M. André St-Gelais, directeur de projet à la ville de Sainte-Brigitte-de-Laval, et du *Ministère des transports* (MTQ).

**Il est résolu :**

- D'accepter de façon finale les travaux pour les ponceaux 1+873.
- D'autoriser la mairesse, la directrice générale par intérim ou la greffière à signer les documents afférents.

**Vote pour :** M. Jean-Philippe Lemieux, Mme Christiane Auclair, Mme Marie-Ève Racine, M. Alain Dufresne, M. Louis-Georges Thomassin et M. Charles Durocher.

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter  
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**RESSOURCES HUMAINES**

32. 229-06-15

**Nomination d'un directeur général**

Considérant les besoins de la Ville d'avoir en poste un directeur général;

Considérant que le candidat choisi avait été sélectionné lors de la première ouverture de poste il y a plus d'un an et que, suite aux changements de directeurs généraux survenus à travers les derniers mois, il a démontré à nouveau son intérêt à occuper les fonctions;

Considérant la recommandation favorable de Mme Audrey Beaulieu, directrice générale par intérim, ainsi que des différents directeurs de service qui ont participé aux entrevues;

**Il est résolu :**



**Procès-verbaux du conseil municipal de la  
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

N° de résolution ou annotations

- De procéder à l'embauche de M. Marc Proulx à titre de directeur général selon les modalités à intervenir entre les parties.
- D'autoriser la mairesse, la directrice générale par intérim ou la greffière à signer les documents afférents.

**Vote pour :** M. Jean-Philippe Lemieux, Mme Christiane Auclair, Mme Marie-Ève Racine, M. Alain Dufresne, M. Louis-Georges Thomassin et M. Charles Durocher.

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter  
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**33. 230-06-15**

**Embauche de sept (7) pompiers premier répondants à temps partiel**

Considérant que le schéma de couverture de risques en sécurité incendie prévoit que le Service de la sécurité publique doit avoir à son service 33 pompiers premiers répondants;

Considérant que le Service de la sécurité publique compte présentement 31 pompiers premiers répondants et que des départs et des remplacements de vacances estivales sont à prévoir;

Considérant les entrevues et les tests physiques passés le 2 mai dernier;

Considérant que sept (7) pompiers premier répondants à temps partiel doivent être embauchés :

- Christian Frenière;
- Jean-François Lainé;
- Jonathan Mathieu;
- Martin Lemieux;
- Maxime Paquette;
- Samuel Potvin;
- Olivier Lapointe.

Considérant la recommandation favorable du directeur du Service de la sécurité publique, M. Claude Côté.

**Il est résolu :**

- De procéder à l'embauche des pompiers premier répondants à temps partiel mentionnés précédemment.
- D'appliquer les dispositions du contrat traitant des conditions de travail des pompiers premiers répondants temps partiel (PPRPA-01-12) qui leur sont attribuables.
- D'assortir à ce poste une période d'essai de douze (12) mois.
- D'autoriser la mairesse, le directeur général ou la greffière à signer les documents afférents.

**Vote pour :** M. Jean-Philippe Lemieux, Mme Christiane Auclair, Mme Marie-Ève Racine, M. Alain Dufresne, M. Louis-Georges Thomassin et M. Charles Durocher.

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter  
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**34. 231-06-15**

**Embauche de deux (2) animateurs de camp d'été**

Considérant que le camp d'été se déroulera du 29 juin au 14 août 2015;

Considérant que des normes d'encadrement de l'Association des camps du Québec doivent être respectées;

Considérant les candidatures reçues suivant l'affichage du poste;

Considérant que deux (2) animateurs supplémentaires doivent être embauchés :

- Anne Ferland
- Laurie Gagné



**Procès-verbaux du conseil municipal de la  
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

N° de résolution ou annotations

Considérant la recommandation favorable de la directrice du Service des loisirs, des sports, de la culture et vie communautaire, Mme Nathalie Gagnon.

**Il est résolu :**

- De procéder à l'embauche des personnes mentionnées précédemment.
- D'autoriser la mairesse, la directeur général ou la greffière à signer les documents afférents.

**Vote pour :** M. Jean-Philippe Lemieux, Mme Christiane Auclair, Mme Marie-Ève Racine, M. Alain Dufresne, M. Louis-Georges Thomassin et M. Charles Durocher.

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter  
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**35. 232-06-15**

**Embauche d'une stagiaire en urbanisme pour la saison estivale**

Considérant les besoins en ressources humaines du Service de l'aménagement du territoire afin d'assurer le suivi des demandes de permis pendant la période estivale;

Considérant les candidatures reçues suivant l'affichage du poste;

Considérant la recommandation favorable du directeur du Service de l'aménagement du territoire, M. Michaël Boutin.

**Il est résolu :**

- De procéder à l'embauche de Mme Jade Vézina à titre de stagiaire en urbanisme à raison de 28 heures/semaine pour une durée de 10 semaines.
- D'autoriser la mairesse, le directeur général ou la greffière à signer les documents afférents.

**Vote pour :** M. Jean-Philippe Lemieux, Mme Christiane Auclair, Mme Marie-Ève Racine, M. Alain Dufresne, M. Louis-Georges Thomassin et M. Charles Durocher.

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter  
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**36. 233-06-15**

**Période de questions**

À 20 h 27 , Mme la mairesse Wanita Daniele invite les citoyens à poser leurs questions, conformément à l'article 322 LCV et au Règlement 742-14 - *Règlement décrétant la tenue et le déroulement des séances du conseil municipal, abrogeant et remplaçant le Règlement 710-13.*

La période de questions s'est terminée à 20 h 45 .

Les questions posées ne sont pas consignées au procès-verbal.

**DISPOSITIONS FINALES**

**37. 234-06-15**

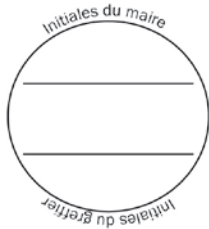
**Levée de la séance**

Sur la proposition de la mairesse Mme Wanita Daniele,

**Il est résolu de lever la séance à 20 h 46 .**

**Vote pour :** M. Jean-Philippe Lemieux, Mme Christiane Auclair, Mme Marie-Ève Racine, M. Alain Dufresne, M. Louis-Georges Thomassin et M. Charles Durocher.

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter  
Adoptée à l'unanimité des conseillers**



**Procès-verbaux du conseil municipal de la  
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

N° de résolution ou annotations

**En signant le présent procès-verbal, Mme la mairesse est réputée signer toutes les résolutions du présent procès-verbal<sup>1</sup>.**

\_\_\_\_\_  
**Mme Wanita Daniele**  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
**M<sup>e</sup> Caroline Nadeau**  
Greffière

<sup>1</sup> **[Note au lecteur]**

Mme la maire suppléant ou toute personne qui préside une séance du conseil a droit de voter, mais n'est pas tenue de le faire; tout autre membre du conseil est tenu de voter, à moins qu'il n'en soit empêché en raison de son intérêt dans la question concernée, conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., c. E-2.2). Le résultat du vote exprimé au bas de chaque texte de résolution tient compte de ces paramètres. Une mention spéciale sera donc ajoutée pour signaler l'expression du vote de Mme la maire suppléant ou du président de la séance, le cas échéant. La greffière ne fait que constater les actes du conseil municipal. Il ne s'agit pas d'une opinion juridique.